



## DU NOUVEAU dans la collecte de vos déchets

- À partir du 1<sup>er</sup> janvier :

La société Suez, prestataire de Rennes Métropole, réalise les collectes en lieu et place du Smictom d'Ille et Rance. Les jours de collecte ne changent pas mais les heures de passage habituelles peuvent être perturbées. Merci de déposer le bac la veille au soir ou au plus tard avant 6h30 le matin de la collecte.

Des bacs jaunes remplacent les sacs jaunes actuels (voir encadré au dos).

- À partir du 1<sup>er</sup> juillet :

- Rennes Métropole met en œuvre un nouveau dispositif de collecte sur l'ensemble du territoire. Les jours et horaires de collecte sont susceptibles d'être modifiés - Plus d'information au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2017.

- Les emballages plastiques (pots de yaourts, films et sacs plastiques...) non recyclés aujourd'hui sur Rennes Métropole pourront être mis dans le tri sélectif.

- La déchèterie de Romillé sera gérée par Rennes Métropole.

Plus d'infos en appelant

0 800 01 14 31

Service & appel  
gratuits



METROPOLE  
vivre en intelligence  
rennes

# Bécherel, La Chapelle-Chaussée Langan, Miniac-sous-Bécherel

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	
D 1*	M 1	M 1	S 1	L 1	18 J 1	
L 2	J 2	J 2	D 2	M 2	V 2	
M 3	V 3	V 3	L 3	14 M 3	S 3	
M 4	S 4	S 4	M 4	J 4	D 4	
J 5	D 5	D 5	M 5	V 5	L 5	23
V 6	L 6	6 L 6	10 J 6	S 6	M 6	
S 7	M 7	M 7	V 7	D 7	M 7	
D 8	M 8	M 8	S 8	L 8	19 J 8	
L 9	2 J 9	J 9	D 9	M 9	V 9	
M 10	V 10	V 10	L 10	15 M 10	S 10	
M 11	S 11	S 11	M 11	J 11	D 11	
J 12	D 12	D 12	M 12	V 12	L 12	24
V 13	L 13	7 L 13	11 J 13	S 13	M 13	
S 14	M 14	M 14	V 14	D 14	M 14	
D 15	M 15	M 15	S 15	L 15*	20 J 15	
L 16	3 J 16	J 16	D 16	M 16	V 16	
M 17	V 17	V 17	L 17	16 M 17	S 17	
M 18	S 18	S 18	M 18	J 18	D 18	
J 19	D 19	D 19	M 19	V 19	L 19	25
V 20	L 20	8 L 20	12 J 20	S 20	M 20	
S 21	M 21	M 21	V 21	D 21	M 21	
D 22	M 22	M 22	S 22	L 22	21 J 22	
L 23	4 J 23	J 23	D 23	M 23	V 23	
M 24	V 24	V 24	L 24	17 M 24	S 24	
M 25	S 25	S 25	M 25	J 25	D 25	
J 26	D 26	D 26	M 26	V 26	L 26	26
V 27	L 27	9 L 27	13 J 27	S 27	M 27	
S 28	M 28	M 28	V 28	D 28	M 28	
D 29		M 29	S 29	L 29	22 J 29	
L 30	5	J 30	D 30	M 30	V 30	
M 31		V 31		M 31		

■ déchets ménagers
 ■ déchets recyclables
 ■ rattrapage collecte

## Semaine normale

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
collecte	collecte	collecte	collecte	collecte	pas collecte



# Romillé

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
D 1*	M 1	M 1	S 1	L 1 <sup>18</sup>	J 1
L 2 <sup>1</sup>	J 2	J 2	D 2	M 2	V 2
M 3	V 3	V 3	L 3 <sup>14</sup>	M 3	S 3
M 4	S 4	S 4	M 4	J 4	D 4
J 5	D 5	D 5	M 5	V 5	L 5 <sup>23</sup>
V 6	L 6 <sup>6</sup>	L 6 <sup>10</sup>	J 6	S 6	M 6
S 7	M 7	M 7	V 7	D 7	M 7
D 8	M 8	M 8	S 8	L 8 <sup>19</sup>	J 8
L 9 <sup>2</sup>	J 9	J 9	D 9	M 9	V 9
M 10	V 10	V 10	L 10 <sup>15</sup>	M 10	S 10
M 11	S 11	S 11	M 11	J 11	D 11
J 12	D 12	D 12	M 12	V 12	L 12 <sup>24</sup>
V 13	L 13 <sup>7</sup>	L 13 <sup>11</sup>	J 13	S 13	M 13
S 14	M 14	M 14	V 14	D 14	M 14
D 15	M 15	M 15	S 15	L 15 <sup>20</sup>	J 15
L 16 <sup>3</sup>	J 16	J 16	D 16	M 16	V 16
M 17	V 17	V 17	L 17 <sup>16</sup>	M 17	S 17
M 18	S 18	S 18	M 18	J 18	D 18
J 19	D 19	D 19	M 19	V 19	L 19 <sup>25</sup>
V 20	L 20 <sup>8</sup>	L 20 <sup>12</sup>	J 20	S 20	M 20
S 21	M 21	M 21	V 21	D 21	M 21
D 22	M 22	M 22	S 22	L 22 <sup>21</sup>	J 22
L 23 <sup>4</sup>	J 23	J 23	D 23	M 23	V 23
M 24	V 24	V 24	L 24 <sup>17</sup>	M 24	S 24
M 25	S 25	S 25	M 25	J 25	D 25
J 26	D 26	D 26	M 26	V 26	L 26 <sup>26</sup>
V 27	L 27 <sup>9</sup>	L 27* <sup>13</sup>	J 27	S 27	M 27
S 28	M 28	M 28	V 28	D 28	M 28
D 29		M 29	S 29	L 29 <sup>22</sup>	J 29
L 30 <sup>5</sup>		J 30	D 30	M 30	V 30
M 31		V 31		M 31	

■ déchets ménagers   
 ■ déchets recyclables   
 ■ rattrapage collecte

## Semaine avec jour férié

Lundi (férié)	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
pas de collecte	rattrapage du lundi	rattrapage du mardi	rattrapage du mercredi	rattrapage du jeudi	rattrapage du vendredi

## Finis les sacs jaunes, place au bac :

Un agent de collecte ramasse jusqu'à 4 000 sacs jaunes par tournée soit plus de 5 tonnes par jour. Pour éviter les problèmes de santé liés à ce mode de collecte, Rennes Métropole fait le choix de doter de bacs les 85 000 foyers du territoire qui utilisaient les sacs jaunes.

### Deux cas de figures :

- Vous avez un bac à ordures ménagères individuel ?

Un bac jaune va être déposé devant votre logement pour remplacer les sacs jaunes actuels. La distribution interviendra sur votre commune en début d'année 2017.

- Vous dépendez d'un bac à ordures ménagères dit "de regroupement" ?

Dans un 1<sup>er</sup> temps, rien ne change, vous restez en sacs jaunes. Rennes Métropole étudie la possibilité d'un passage du camion en porte-à-porte. Les modalités de collecte évolueront dans le courant de l'année.

Pas de changement des consignes de tri avant le 1<sup>er</sup> juillet 2017.

## Déchèterie de Romillé :

En tant que particulier, vous pouvez accéder gratuitement à la déchèterie de Romillé sans coupon d'accès.

Vous pouvez y déposer : le carton, le bois, la ferraille, les gravats, les encombrants, les incinérables, les déchets verts, les déchets toxiques, les huiles de vidange, les batteries automobiles, les déchets d'équipement électrique et électronique.

### Les horaires d'ouverture de la déchèterie de Romillé :

Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
14h/18h	14h/18h	9h/12h 14h/18h	Fermé	14h/18h	9h/12h 14h/18h

*En horaire d'hiver, l'heure de la fermeture est avancée à 17 h au lieu de 18 h.*

**Adresse :** Rue de la Chauvrais, Route de Langan à Romillé.

Pas d'accès à la déchèterie de Romillé pour les professionnels.

## Composteurs (individuels et partagés)

- Vous habitez une maison individuelle, vous pouvez vous procurer un composteur auprès de Rennes Métropole. Il est mis à disposition gratuitement sur inscription : formulaire sur le site internet de Rennes Métropole ou auprès du numéro vert (1 composteur maximum par foyer).

Modèle : plastique vert, capacité 320 litres.

- Vous habitez un immeuble et vous souhaitez mettre en place un composteur partagé au pied de celui-ci : appelez le numéro vert de Rennes Métropole qui vous expliquera la marche à suivre.

## CONTACTS UTILES

Infos déchets de Rennes Métropole **N° vert : 0 800 01 14 31**

(du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

sauf le jeudi matin où le service ferme à 11h30).

**dechets@rennesmetropole.fr**  
**metropole.rennes.fr**

